

Profil de poste CHARGE DE MISSION PROJET ICOPE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'expérimentation nationale du programme ICOPE, le Collectif CPTS 68 recherche **son chargé de mission Projet ICOPE**.

Le projet : ICOPE et l'expérimentation nationale

Le programme ICOPE de l'OMS a pour objectif de détecter précocement le déclin des capacités intrinsèques (capacité locomotrice, vitalité, capacités visuelles et auditives, capacité cognitive, capacité psychologique) chez les personnes de plus de 60 ans, afin de proposer précocement une prise en charge adaptée. L'outil ICOPE consiste en un test rapide disponible dans l'application "ICOPE Monitor" gratuite et facile à installer sur son smartphone ou son ordinateur. Le test peut être réalisé par un professionnel de santé, la personne concernée ou l'un de ses proches. Si le résultat du test est normal, il est proposé de réaliser une réévaluation tous les 4 à 6 mois. Si le diagnostic détecte une perte de fonction, l'étape suivante consiste à l'évaluer plus précisément afin de composer un plan de soin avec les professionnels de santé du secteur.

Cette démarche a été reprise dans le contexte français et intégrée dans la stratégie « vieillir en bonne santé ». Une expérimentation nationale du programme ICOPE est conduite depuis 2020 pour mettre en place des organisations innovantes, efficaces et déterminer un modèle de financement, en vérifiant la faisabilité et la rentabilité du projet. 13 structures ont été choisies pour mener cette expérimentation sur 3 ans sur leur territoire, dont Le Collectif CPTS 68. Le projet ICOPE est porté dans le collectif CPTS 68 par deux CPTS : la CPTS Mulhouse Agglomération et la CPTS Colmar Agglo.

La structure : le Collectif CPTS 68

Le « Collectif CPTS 68 » est une association regroupant les différentes Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du département du Haut-Rhin (68) :

L'association a pour buts de :

- Renforcer la communication, la coordination et la coopération entre les différentes CPTS du Haut-Rhin
- Défendre, valoriser et rendre accessible, lisible, visible le travail des CPTS du Haut-Rhin
- Développer les projets collaboratifs interprofessionnels de dimension départementale
- Coordonner les actions de santé publique des CPTS adhérentes
- Rendre possible la création éventuelle d'un groupement d'employeur entre les CPTS adhérentes.

Le poste de chargé de mission est dédié à la mise en œuvre du projet ICOPE dans le collectif CPTS 68.

Le poste : chargé de mission ICOPE

Les missions

Le chargé de mission est responsable de la mise en œuvre du programme ICOPE pour le collectif CPTS 68 pendant les 3 années de la durée de l'expérimentation. Il est plus particulièrement en charge :

- de la gestion de projet sur le volet organisationnel et administratif et notamment
- du lien avec l'équipe d'expérimentation nationale et territoriale,
- du suivi des inclusions dans le programme,
- de la mise en œuvre du plan de communication
- de l'évaluation du projet au niveau du territoire et notamment la réalisation d'un rapport d'activité annuel,
- de la gestion des outils numériques (ICOPE monitor, ICOPEBOT et PARCEO),

Profil de poste CHARGE DE MISSION PROJET ICOPE

- du suivi des financements alloués et de la rémunération dérogatoire à verser aux professionnels engagés dans l'expérimentation

L'équipe projet

Le chargé de mission ICOPE sera assisté dans chacune des CPTS par une équipe projet comprenant au moins un professionnel de santé. C'est cette équipe - et non le chargé de mission ICOPE - qui :

- Coordonnera la prise en charge des patients ICOPE (gestion des alertes, lien avec le médecin traitant, évaluation approfondie, réalisation du plan d'intervention personnalisé, suivi et accompagnement global des seniors ICOPE, coordination avec les partenaires dans les situations complexes...)
- Organisera la formation des professionnels de santé
- Appuiera le chargé de mission dans le déploiement de la communication au niveau local

Compétences et savoir-faire :

- Compétence en méthodologie de projet
- Capacité à évaluer et synthétiser les éléments recueillis
- Capacité à fédérer et mobiliser le réseau et à travailler en partenariat
- Capacité à être autonome et à prendre des initiatives dans le champ de ses compétences
- Sens aigu de l'organisation
- Connaissance si possible du domaine de la santé, des circuits de la prescription et des professionnels de soins libéraux
- Aisance à l'utilisation des outils numériques et notamment, maîtrise des logiciels Microsoft office, d'une base de données, des outils de communication type Visio, Zoom, Facebook, WhatsApp ...,

Vous êtes :

- Rigoureux,
- Ouvert aux autres : vous avez des facilités de communication, une capacité d'être à l'écoute et êtes empathique.
- Dynamique : vous êtes capable de relever des défis au quotidien, pugnace et résilient
- Autonome : vous savez organiser votre travail et gérer vos missions en autonomie

Rémunération :

Le poste est un CDD de projet de 3 ans.

Le poste est basé à la CPTS Mulhouse Agglomération (3 jours/semaine) et à la CPTS Colmar Agglo (2 jours/semaine). Des déplacements sont à prévoir sur le territoire du Collectif CPTS68 c'est-à-dire sur le territoire du Haut Rhin. Véhicule personnel indispensable. Prise en charge des frais de déplacement.

Rémunération de 2200 € brut/ mois pour un temps plein (35h) à laquelle s'ajoute l'indemnité de fin de CDD de 10%. Possibilité de temps partiel à 80%.

25 jours soit 5 semaines de congés payés/an

Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) est une nouvelle forme d'organisation interprofessionnelle. De forme associative, elle regroupe les professionnels (principalement libéraux) d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes. L'objectif est double : faciliter la coordination des professionnels et fluidifier le parcours de santé des patients.

Profil de poste CHARGE DE MISSION PROJET ICOPE

Pour atteindre ces objectifs, une CPTS peut donc solliciter et intégrer l'ensemble des acteurs de santé (professionnels de santé de ville libéraux ou salariés ; établissements de santé, médico-sociaux, sociaux ; acteurs de la prévention ; acteurs institutionnels...) qui souhaitent se coordonner sur un territoire.

La CPTS Mulhouse agglomération

Créée en octobre 2020, la CPTS de Mulhouse agglomération intervient sur le territoire de l'agglomération mulhousienne. Le président est le Dr TRYNISZEWSKI, médecin généraliste, président de SOS médecin Mulhouse.

L'association en quelques chiffres :

- 39 communes couvertes par le territoire de la CPTS
- 283 000 habitants (Mulhouse seule 110 000)
- 270 professionnels de santé libéraux membres sur plus de 1500
- 3 salariées (coordinatrice, chargé de développement des services, assistante administrative)

La CPTS Colmar Agglo

Créée fin 2021, la CPTS de Colmar agglo intervient sur divers territoires (communauté d'agglomération de Colmar¹ principalement, quelques communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux et une commune de la communauté de communes du Centre du Haut Rhin). Le président est le Dr DANNER, médecin généraliste.

La CPTS en quelques chiffres :

- 24 communes couvertes par le territoire de la CPTS
- 115 656 habitants en 2018² (Colmar seule : 70 284 habitants)
- Plus de 870 professionnels de santé libéraux intervenant sur le territoire de la CPTS

¹ Trois communes de l'agglomération de Colmar appartiennent à la CPTS Rhin Brisach : Jebsheim, Fortschwihr, Muntzenheim.

² Insee 2018